Séance du Conseil général du 25 octobre 2022 7) Information sur le chantier d'agrandissement du Collège de la Pra phase 2

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers,

Pour faire suite à l'approbation du préavis numéro 2) - relatif à la demande du crédit de construction pour l'agrandissement du collège de la Pra phase 2 - du Conseil général du 21 juin 2022 dernier, la Municipalité vous apporte ici quelques informations concernant l'avancement dudit projet

Le COPIL, (comité de pilotage) du projet, composé de l'architecte Monsieur Thomas Friberg du bureau Actes Collectifs à Vevey, l'AMO (l'assistant au Maître d'ouvrage) Monsieur Francis Liard, les municipales Mesdames Rachel Aubert, Francine Dupuis et Monsieur le Syndic Andreas Meyer et de notre greffe, pour prise de notes, se sont réunis à un rythme bimensuel. Diverses séances techniques et visioconférence ont également eu lieu avec les entreprises et bureaux d'ingénieurs.

Les principaux sujets traités dans les séances sont :

Tout d'abord et en dernier :

- Les adjudications aux entreprises. Pour ce sujet, la Municipalité s'est adjointe sur conseil de notre architecte Monsieur Thomas Friberg, les services d'un spécialiste en la matière, Monsieur Daniele Graber, du bureau Vialex, ingénieur diplômé HTL, qui fournit des conseils juridiques individuels ainsi que des conseils spécifiques sur la gestion de projets dans le domaine du droit de la construction et des marchés publics.
- Contact avec les partenaires de l'enseignement :
 Diverses séances de coordination avec les instances scolaires cantonales et communales et aussi avec l'association intercommunale Assagie.
- Aspects techniques ventilation et chauffage des bâtiments :
 Des séances techniques traitant du sujet du contracting avec les ingénieurs CVSE (Chauffage, Ventilation, Sanitaires et Électricité) Dans ce contexte, la fourniture de la chaleur et la ventilation centralisée est gérée par une entreprise de contrat (contracting) et le maitre d'ouvrage loue ces services sur une durée de 30 ans, ou selon une relation à définir.

Au vu des nombreuses séances et des discussions, la Municipalité a décidé de repousser le début du chantier courant novembre 2022 pour une fin de chantier à fin 2024.

Bien entendu, des informations concernant la date officielle du début de chantier vous sera annoncée via notre site internet et notre application.

En cas de questions, La Municipalité reste bien entendu volontiers à votre disposition. Merci pour votre attention